Avertissement

GRANDES CULTURES
No 15 – 27 juillet 2005

EN BREF :
- Légionnaire uniponctuée : bilan actuel des infestations par les larves.

LÉGIONNAIRE UNIPONCTUÉE : BILAN ACTUEL DES INFESTATIONS PAR LES LARVES

État de la situation

Voici le bilan des cas d'infestation par la légionnaire uniponctuée qui nous ont été rapportés jusqu'à maintenant. Il n'y a pas de réseau d'observation des infestations par les larves de légionnaire comme c'est le cas pour le puceron du soya. Le fait qu'un secteur ou qu'une région ne figure pas dans cette liste ne veut pas dire qu'il n'y a pas de risques d'infestation à ces endroits.

État de la situation au 27 juillet 2005

Région	Secteurs	Cultures	Remarques
Outaouais	Haute-Gatineau Pontiac	Maïs fourrager Prairies	Graves infestations, plus d'une vingtaine de producteurs sont touchés. La situation est jugée très préoccupante pour l'ensemble de la région. Les dommages sont faits et il est trop tard pour intervenir dans plusieurs cas. Plus de 20 larves par plant de maïs dans certains cas.
Laurentides	Hautes-Laurentides (Mont-Laurier) La Minerve Sainte-Anne-des-Plaines	Maïs fourrager Prairies Blé	Plusieurs cas d'infestations graves dans le secteur de Mont-Laurier. Un cas modéré à Sainte-Anne-des-Plaines.
Lanaudière	Saint-Thomas de Joliette Saint-André D'Argenteuil Saint-Didace Saint-Jean-de-Matha	Avoine Soya (identification à confirmer)	Quelques cas d'infestation rapportés à la frontière des Laurentides. Un autre cas aurait pu justifier un traitement, mais les larves étaient déjà trop grosses. Rien d'alarmant jusqu'à maintenant pour l'ensemble de la région.
Mauricie	Sainte-Thècle	Maïs	Quelques champs avec des populations dépassant le seuil d'intervention.
Gaspésie	Matapédia		Rare, traces de dommages seulement.
Montérégie-Ouest	Sainte-Marthe	Orge Cultures diverses	Traces de dommages rapportés chez trois producteurs et un cas pouvant justifier une intervention dans l'orge.

Secrétariat du RAP : 200, chemin Sainte-Foy, 9e étage, Québec (Québec) G1R 4X6 Téléphone : (418) 380-2100, postes 3581 ou 3551
Télécopieur : (418) 380-2181 Courriel : rap@mapaq.gouv.qc.ca Page Web : http://www.agrireseau.qc.ca/rap

Centre-du-Québec	Baie-du-Febvre Covilac		2 champs gravement affectés à Baie-du-Frève et début de dégâts à Covilac.
Montérégie-Est	Saint-Bruno	Maïs	Infestation importante, mais très localisée dans un champ.
Capitale-Nationale	Charlevoix	Prairies de graminées	Infestations majeures rapportées.
Bas-Saint-Laurent	Rivière-du-Loup	Maïs fourrager	
Saguenay/Lac-Saint-Jean			Quelques champs de maïs commencent à être infestés, mais rien d'alarmant.
Estrie			Aucune mention d'infestation parmi les champs inspectés.

Des larves déjà trop grosses par endroits

Il semble déjà trop tard pour traiter dans certains secteurs comme en Outaouais. Soit que les dommages sont déjà faits, soit que les larves sont déjà trop grosses et qu'elles ont déjà cessé de s'alimenter. Par contre, pour la majorité des cas rapportés jusqu'à maintenant, on retrouve des larves de différentes grosseurs et on commence à peine à observer les dommages dans certaines régions. Il est encore temps cette semaine d'effectuer le dépistage des champs pour être capable d'intervenir à temps à l'aide d'un insecticide.

Mise à jour des insecticides homologués contre la légionnaire

Veuillez consulter le bulletin d'information No 07 (http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b07gc05.pdf) du 27 juillet 2005 pour une mise à jour des insecticides homologués contre la légionnaire. Cette mise à jour précise maintenant les insecticides disponibles qui peuvent être appliqués par avion.

Situation similaire en Ontario

On vient tout juste de confirmer que dans certains secteurs de l'Ontario, la situation est similaire à celle qui prévaut en Outaouais. Les secteurs touchés sont à l'est de la province, c'est-à-dire de Guelph jusqu'à Ottawa. Les larves sont déjà trop grosses (plus de 2,5 cm) pour qu'il soit utile d'intervenir.

Questions et réponses

1) Si un insecticide est homologué contre la légionnaire d'automne, est-ce que je peux l'utiliser pour traiter contre la légionnaire uniponctuée?

   NON. La légionnaire d'automne est un insecte différent de la légionnaire uniponctuée. En conséquence, le Matador et bien d'autres insecticides ne peuvent pas être utilisés pour réprimer une infestation de légionnaire uniponctuée. Il existe en conséquence très peu de produits homologués présentement pour intervenir par avion contre la légionnaire. Le seul insecticide qu'on peut recommander par avion dans le maïs est le trichlorfon (DYLOX 420 L).

2) Le SEVIN peut-il est appliqué par avion?

   NON. Le SEVIN n'est pas homologué contre la légionnaire uniponctuée pour un traitement aérien. L'application terrestre est autorisée pour toutes les espèces de légionnaires, mais seuls les traitements contre la légionnaire d'automne sont autorisés par avion.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES
Claude Parent, agronome - Avertisseur
Direction de l'innovation scientifique et technologique, MAPAQ
200, chemin Sainte-Foy, 9e étage, Québec (Québec) G1R 4X6
Téléphone : (418) 380-2100, poste 3862 - Télécopieur : (418) 380-2181
Courriel : claude.parent@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Lise Gauthier, d.t.a. et Isabelle Beaulieu, RAP

© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 15 – grandes cultures – 27 juillet 2005